

Le 28 JUIN 2004

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 JUIN 2004

Le conseil municipal s'est réuni le 22 JUIN 2004 à 20 H 30 en session ordinaire sous la présidence de M. PELLAT Fernand, Maire.

Absent excusé : M. ROBERT Gérard (procuration à Mme GERMAIN Maria), Christophe BORIES

Secrétaire de séance : Philippe GINOT

Monsieur le Maire ouvre la séance en adressant au nom du conseil municipal ses félicitations à Christophe CHOTAN et sa famille pour la naissance de leur deuxième fils.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

BIBLIOTHEQUE

Mme MECHLING rend compte de la première année de fonctionnement de la bibliothèque municipale. 12 adultes et 32 enfants sont inscrits. Le plus gros travail des bénévoles est celui effectué avec les écoles et la garderie.

La journée portes ouvertes lors de la fête de l'asperge a remporté un grand succès. Une distribution du guide des lecteurs sera faite en début d'année dans les écoles pour rappeler l'existence de celle-ci.

Mme PERRENOT Denise a donné sa démission.

COMMUNICATION

Monsieur le maire remercie la commission qui a travaillé sur le nouveau Charmes Infos. Celui-ci sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres à compter du 21 juin.

ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire expose au conseil le projet d'enquête publique sur la commune de Margès relative à l'extension de la société DELIFRUIT qui a débuté le 12 juin jusqu'au 12 juillet..

Charmes étant commune limitrophe, le conseil doit donner son avis sur le projet.

Le conseil émet un avis favorable à l'enquête publique.

URBANISME

Les travaux se terminent fin juin. La route sera ouverte dès le 1^{er} juillet.

Le carrefour à l'entrée des lotissements « la Rivelière » et « les Cerisiers » sera aménagé en résine au lieu du béton prévu dès que la voirie sera faite sur le chemin communal desservant les lotissements.

Il conviendra de revoir le plan de circulation sur l'agglomération ainsi que le stationnement.

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a signé ce jour l'acte relatif à l'achat du terrain situé à proximité des écoles.

AFFAIRES SCOLAIRES

Mme GINOT Annie rend compte du conseil d'école qui a eu lieu dernièrement.

A l'occasion de la fête de l'école, la commune remettra 7 dictionnaires pour les enfants qui entrent en 6^{ème}.

Une demande a été faite auprès de l'académie pour libérer un samedi sur deux.

Il sera également rappelé à Madame la directrice que tous les bons de commande doivent passer par la mairie pour signature du maire. Dans le cas contraire, les factures ne seront pas honorées.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le maire informe le conseil de la demande de M. DE BLESSON Bertrand, héritier, désirant construire un caveau sur un terrain privé. Une rencontre aura lieu entre l'intéressé, le maire et M. ROSE pour étudier les possibilités d'agrandissement du caveau familial.

Il sera également demandé à M. DE BLESSON d'élaguer les arbres gênants.

La remise en état des concessions abandonnées sera effectué en 2005.

Une réunion entre les associations, les élus et M. UNTERSINGER à lieu à Champos pour un diagnostic de la jeunesse (6 à 18 ans).

TOURISME

Annie GINOT présente l'annuaire touristique élaboré par Virginie SOUCHON, employée à la Communauté des Communes. Ce guide reprend les différents hébergements offerts sur canton. Il sera également distribué gratuitement aux touristes un plan des sentiers pédestres existant sur le canton (une boucle par commune a été retenue).

Le calendrier des manifestations sera aussi remis à jour.

FORET

Christian REGAL informe le conseil de la vente d'une coupe de bois dans la forêt communale pour 20 000 €.

ROUTE DES PINATES

Une entrevue avec M. BIANCHERI, député, M. CHALEON, conseiller général, Mrs les directeurs des services techniques de la DDE et le maire a eu lieu sur place afin d'étudier un aménagement de la route. Aucune décision n'a été prise. L'affaire sera revue en septembre.

Monsieur le maire donne lecture au conseil d'un courrier de M. GIROUD au sujet de la construction de M. MESONA. M. PELLAT et les adjoints rencontreront les intéressés sur place prochainement.

CANTINE

Le maire propose d'attendre la rentrée scolaire de septembre pour étudier le projet cantine. Les effectifs de rentrée donneront peut être d'autres orientations.

ESPACE DES COLLINES

Un compte rendu des spectacles financés par la Communauté des Communes est donné à chaque conseiller.

SEANCE LEVEE A 23 H 30